

Résolution de la réunion de la délégation départementale de Foundiougne

La délégation départementale de Foundiougne, au cours de son Assemblée générale tenue à Sokone le samedi 04 avril 2015, après avoir examiné la situation politique dans le département et étudié la résolution faite par certains camarades à Toubacouta, le 27 mars 2015 :

- Manifeste sa solidarité et apporte son soutien aux décisions prises par le parti d'exclure les camarades qui ont osé passer outre les décisions du bureau politique du 10 mars 2014 ;
- Condamne sans réserve l'attitude du Secrétaire général de la délégation départementale de Foundiougne ;
- Estime que tout parti repose sur le crédit que ses adhérents accordent aux structures et que, quand, dans un parti, une défiance manifeste est notée envers la personne qui incarne l'autorité morale et les structures sans aucune sanction, ce parti n'a plus sa raison d'être ;
- Fustige la démagogie, le mensonge, la désinformation et les formes grossières de propagande ;
- La délégation départementale de Foundiougne pense qu'il est facile d'être un homme public, mais qu'il est difficile d'être un homme d'Etat ;
- Renouvelle sa loyauté, sa fidélité et son engagement sans faille au camarade Secrétaire général, Monsieur Moustapha NIASSE, homme d'Etat accompli.
- La délégation départementale est déterminée à engager tous les combats pour faire triompher les idéaux de l'AFP, parti qui travaille sur du sérieux.
- La délégation départementale engage les militants et responsables à se mobiliser pour massifier le parti, apporter la bonne information et faire fonctionner régulièrement les structures du parti.

Fait à Sokone le 04/04/2015

Pour la délégation départementale de Foundiougne

Arona DIOP

Pape Mody NIANG